

La Bible est-elle suffisante à elle seule pour diriger l'Église et les croyants?

ÉTUDES DANS LA 1689 – PARTIE 5

~ 1689 1.6 ~

La Bible est entièrement suffisante à elle seule pour toutes choses concernant la gloire de Dieu, le salut de l'homme, la foi et la vie. ~ 2 Timothée 3.15-17

La question à laquelle nous tenterons de répondre contient deux sphères d'application : la direction de l'Église et la direction de la vie des croyants. Cette question concerne donc la suffisance des Écritures saintes. Quelqu'un pourrait reconnaître l'utilité des Écritures pour la connaissance de la vérité sans nécessairement admettre leur suffisance. C'est pourquoi la question n'est pas : « La Bible est-elle suffisante pour diriger... », mais plutôt : « La bible est-elle suffisante à elle seule pour diriger... » Voici comment le paragraphe 6 de la Confession de 1689 répond à cette question :

(Par. 6) Tout le Conseil de Dieu, c'est-à-dire toutes choses nécessaires à la gloire de Dieu, au salut de l'homme, à la foi et à la vie, est ou bien expressément consigné dans l'Écriture sainte ou y est contenu de façon nécessaire. Rien, à aucun moment, ne peut lui être ajouté ni par une nouvelle révélation de l'Esprit, ni par des traditions humaines.

Nous reconnaissons cependant que l'illumination intérieure de l'Esprit de Dieu est nécessaire pour une compréhension salvifique de ce qui est révélé dans la Parole. De plus, certains aspects du culte de Dieu, et du gouvernement de l'église, communs aux activités et aux sociétés humaines, doivent être établis selon la lumière naturelle et la sagesse chrétienne, dans le respect des principes généraux de la Parole, qui doivent toujours être observés.

La réponse est affirmative : l'Écriture est suffisante pour diriger l'Église et les croyants. Cependant, la confession de foi apporte d'importantes nuances. Elle ne prétend pas, comme l'Écriture elle-même ne le prétend pas non plus, que nous trouvions toutes les réponses dans la Bible à toutes les questions imaginables. Ainsi, plusieurs réponses seront trouvées dans la révélation générale (Pr 25.2). Ceci ne remet pas en cause la pleine suffisance de la révélation spéciale puisqu'elle est pleinement suffisante aux fins pour lesquelles Dieu l'a donnée ; à savoir *toutes choses nécessaires à la gloire de Dieu, au salut de l'homme, à la foi et à la vie*. C'est donc « tout le Conseil de Dieu » (Ac 20.27) qui est parfaitement révélé dans l'Écriture sainte. L'apôtre Pierre déclare que Dieu, par sa révélation, « nous a donné tout ce qui contribue à la vie et à la piété » (2 P 1.3).

La Bible est suffisante pour tout ce qui concerne la direction de l'Église et la direction de la vie des chrétiens. La Bible ne nous donne pas une description particulière des hommes qui vivent au 21^e siècle, cependant elle nous dit tout ce que nous avons à savoir concernant leur nature, leur déchéance et surtout leur besoin de l'Évangile. Il n'est pas nécessaire de réinventer le christianisme à chaque génération pour savoir comment rejoindre et attirer plus de gens. Le devoir de l'Église est d'être « la colonne et l'appui de la vérité » (1 Tm 3.15) dans le

monde. Il peut être sage et utile de chercher à mieux communiquer aux gens de notre époque et de notre contexte particulier, mais le rôle des croyants est simplement de vivre au milieu d'eux en portant la Parole de Dieu (Ph 2.15-16 ; 1 Co 9.19-23). *L'efficacité n'est pas dans le semeur, mais dans la semence, elle n'est pas dans les techniques, mais dans le message (1 Co 3.6-7). La Parole vivante et permanente de Dieu fait l'œuvre de Dieu (Hé 4.12 ; 1 P 1.23).* Il est vain de prendre des moyens artificiels pour faire l'œuvre de Dieu, car ceux-ci ne produisent qu'une croissance artificielle qui n'est d'aucune valeur (1 Co 3.11-15).

Cette suffisance de l'Écriture sainte enlève un immense fardeau aux pasteurs et aux différents serviteurs de Dieu. Il ne leur est pas demandé d'avoir du succès, mais d'être fidèles (1 Co 4.1-2). Notre ministère ne repose pas sur notre personnalité, notre leadership, nos dons personnels, etc., mais sur la Parole de Dieu. Cela ne signifie pas que notre personne n'a aucune importance dans le service que nous faisons pour l'Église de Dieu, mais simplement que ce n'est pas à nous de produire les matériaux pour construire le royaume de Dieu. Il nous a donné *toutes choses nécessaires à la gloire de Dieu, au salut de l'homme, à la foi et à la vie par l'Écriture sainte* ; nous n'avons qu'à les mettre en application.

La suffisance des Écritures est également un soulagement pour tous les chrétiens en général. Ils n'ont pas besoin de chercher mystérieusement la volonté de Dieu comme si celle-ci était cachée (Dt 30.11-14). Dieu nous révèle sa volonté pour notre vie dans sa Parole ; celle-ci nous donne tout ce qu'il nous faut pour faire nos choix. La Bible ne me dit pas qui je dois marier, cependant elle me donne toute la connaissance dont j'ai besoin pour savoir qui je peux marier. Cette compréhension de la volonté de Dieu considère également que le Seigneur nous laisse libres de faire plusieurs choix durant notre vie. Il veut nous rendre matures et capables d'exercer de la sagesse et du discernement ; comme un bon Père il ne désire pas prendre chaque décision à la place de ses enfants. Cependant il veut que nous soyons des enfants entièrement obéissants et soumis à ses commandements (1 Th 4.1-8). Dieu dirige souverainement chaque détail de la vie de ses enfants (Mt 10.29-30), tout en les laissant exercer leur propre volonté et liberté (Jc 4.13-15). La Parole écrite de Dieu est pleinement suffisante pour mener les enfants de Dieu dans toute sa volonté (Rm 12.1-2).

Tout ce qui concerne le Conseil divin est ou bien *expressément consigné* dans les Écritures ou bien il *y est contenu de façon nécessaire*. Certains enseignements de la Bible sont explicites, mais parfois il faut harmoniser les textes bibliques et faire les déductions qui s'imposent. La doctrine de la Trinité est un bon exemple : la Bible révèle qu'il n'y a qu'un seul Dieu, en même temps elle révèle que le Père est Dieu, le Fils est Dieu et le Saint-Esprit est Dieu sans qu'ils ne soient la même personne. L'harmonisation de l'Écriture avec l'Écriture nous oblige à conclure que le Dieu unique est trois personnes ; cet enseignement est nécessairement contenu dans l'Écriture et toute personne est tenue d'y croire.

La suffisance de la Bible amène la confession à conclure : « *Rien, à aucun moment, ne peut lui être ajouté ni par une nouvelle révélation de l'Esprit, ni par des traditions humaines.* » Il s'agit de la conclusion logique : si l'Écriture est suffisante pour la connaissance de la vérité, toutes les autres sources sont exclues. Les autres religions, les « nouvelles révélations de l'Esprit », la tradition de l'Église, etc. ne sont pas canoniques, elles ne peuvent ni ajouter ni enlever aux Écritures (Dt 4.1-2 ; Ap 22.18-19).

L'enseignement sur la suffisance de l'Écriture sainte termine avec deux précisions importantes. Premièrement, *bien que l'Écriture soit objectivement suffisante, l'illumination intérieure par le Saint-Esprit est subjectivement nécessaire pour avoir une compréhension salvifique de la révélation*

biblique. L'Esprit n'ajoute pas à la révélation, mais il est celui qui permet à l'homme de connaître Dieu par sa Parole (1 Co 2.9-12). Laisse à lui-même, l'homme ne peut connaître Dieu même en lisant sa Parole, car « *l'homme naturel ne reçoit pas les choses de l'Esprit de Dieu, car elles sont une folie pour lui, et il ne peut les connaître, parce que c'est spirituellement qu'on en juge* » (1 Co 2.14).

Deuxièmement, « *la lumière naturelle et la sagesse chrétienne* » sont nécessaires même pour réguler certains aspects du culte et du gouvernement de l'Église. Il ne s'agit pas de déterminer le contenu du culte sans la Parole de Dieu ou de redéfinir la nature et la mission de l'Église, mais de répondre à certaines questions laissées à la liberté des croyants et des Églises. Par exemple, l'Écriture ne nous dit pas à quelle heure le culte devrait avoir lieu, elle ne dit rien non plus concernant sa durée. Dans certains pays, les chrétiens considèrent qu'il est sage de se réunir la nuit afin d'éviter la persécution. Cette façon de faire ne conviendrait sans doute pas à la plupart des Églises en Occident. Certaines Églises ont deux cultes le dimanche, d'autres n'en ont qu'un seul. Il ne faut donc pas réguler tous les moindres détails de la vie d'Église en cherchant à imiter servilement ce que l'on croit que l'Église primitive pratiquait, mais il faut aussi laisser la lumière naturelle et la sagesse chrétienne intervenir là où cela est nécessaire. Ce principe ne doit pas être abusé de manière à ignorer la Parole lorsqu'elle donne des indications explicites ou implicites. La Bible demeure toujours normative et suffisante.